



DELIBERATION 2019-23

LE VINGT MARS DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU QUATORZE MARS DEUX MILLE DIX-NEUF.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. – M. MASSON M. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F – Mme MAUREL P. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme VACQUIE S. – M RIO F. - Mme SALOMON ML. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme AURIAC A. procuration à M. GUIRAUD I. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A.

ABSENT : M. CARABASSE P. – Mme ESCRIG C.

Monsieur Jean-François PAINTRAND a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Remplacement des menuiseries bois des salles Voltaire et Montesquieu situées au Château du Terral : demande de subvention

Après avoir changé les menuiseries de l'école de Musique de Saint Jean de Védas en 2017, la commune souhaite continuer cette année à rénover la salle Voltaire et la salle Montesquieu où sont pratiquées différentes activités sportives (Yoga, Hip-Hop, Flamenco et Mudra Danse).

Anciennes, il est aujourd'hui nécessaire de remplacer les menuiseries de ces deux salles afin de diminuer la consommation énergétique.

Par conséquent, Madame le Maire propose au Conseil Municipal le remplacement des menuiseries bois de pour un montant de travaux estimé à 15 800 € TTC.

La budgétisation du projet peut s'envisager autour de deux financeurs à savoir la Ville de Saint Jean de Védas et Hérault Energies.

Tableau de financement :

Dépenses	Montants	Financeurs	Montants
Travaux	13 180		
		Hérault Energies	7 908 €
		Autofinancement	5 272 €
TOTAL HT	13 180 €	TOTAL HT	13 180 €

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITÉ
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter Hérault Energies pour une aide financière selon le plan de financement proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD

Maire de Saint-Jean-de-Védas

